

Le mot du Président



Le récent colloque de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne « L'eau et l'avenir durable des territoires » a été l'occasion pour divers acteurs d'échanger sur la dimension territoriale et transversale de la gestion de l'eau. L'eau est, en effet, au carrefour de nombreuses politiques : santé, avec l'alimentation en eau potable, avec la gestion des eaux pluviales et des inondations, agriculture, avec l'irrigation, environnement, tourisme... Elle constitue ainsi un vecteur d'unité au sein de territoires diversifiés et le catalyseur des solidarités qui doivent s'y exprimer.

A l'heure du bilan du 1<sup>er</sup> Contrat de Rivière Tarn (B1), le Syndicat Mixte de Rivière Tarn (SMRT) continue à animer cette gestion intégrée de l'eau à l'échelle du bassin versant du Tarn tarnais et se mobilise pour améliorer la gouvernance de l'eau sur un territoire hydrographique plus cohérent.

Jean Luc Espalier

CEST D'ACTUALITE...

**Collaboration technique avec le SIAH PAR de Villemur**

Le Syndicat Intercommunal d'Aménagement Hydraulique du PAR de Villemur s'est rapproché du SMRT car il souhaite s'engager dans la gestion des rivières de son territoire (125 km de cours d'eau situés sur le bassin versant du Tarn en Haute-Garonne) mais ne dispose pas aujourd'hui de technicien de rivière pour encadrer ses réflexions et ses travaux.

Afin d'amorcer ce partenariat, une convention de mise à disposition du personnel technique du SMRT pour une vingtaine de jours vient d'être signée avec le SIAH. Leur contribution permettra d'élaborer le document de consultation des entreprises pour lancer l'étude qui définira les programmes de gestion des cours d'eau du SIAH (affluents du Tarn en Haute-Garonne) et en assurer le suivi.

Cette collaboration sera l'occasion de parfaire la connaissance des cours d'eau à l'échelle du bassin hydrographique de la rivière Tarn et de favoriser une gestion cohérente des cours d'eau à l'échelle interdépartementale.

Afin d'atteindre les mêmes objectifs sur les affluents du Tarn dans le département de l'Aveyron, entre le territoire du Contrat de Rivière Tarn Amont et celui du SMRT, des réflexions sont en cours pour faire émerger un partenariat avec les collectivités locales aveyronnaises.

**Colloque « L'eau et l'avenir durable des territoires »**

Les 26 et 27 novembre dernier, le Syndicat Mixte de Rivière Tarn a participé activement au colloque « L'eau et l'avenir durable des territoires » organisé par l'Agence de l'Eau Adour-Garonne.

Une tribune a été donnée au SMRT pour expliquer la démarche réussie de concertation pour la mise en place du Contrat de Rivière Tarn.

Rattrapez tous les actes et interventions sur le site de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne : [www.eau-adour-garonne.fr](http://www.eau-adour-garonne.fr).

Zoom sur ...

**La roselière de Lagrave**

Une roselière est une zone humide, c'est-à-dire un milieu de transition entre terre et eau. Elle est caractérisée essentiellement de rosciers (Phragmites australis) mais on y trouve aussi toutes les halophytes caractéristiques des roselières : Carex, Juncus, Iris des marais...

La roselière de Lagrave s'est développée à la faveur d'une terrasse noyée lors de la mise en eau du barrage de Rivières sur le Tarn. La Roselière est très utile pour la rivière car elle contribue à une meilleure qualité de l'eau en la filtrant et en l'aérant. Elle protège aussi les berges contre l'érosion et constitue un réservoir de biodiversité.

Après un fort développement dans les années 1970, elle régresse considérablement depuis trente ans. Les raisons sont multiples : le curage, le ragondin, la réduction récente de l'amplitude des marées (variation des niveaux d'eau du barrage)...

Pour freiner ce processus et permettre à la roselière de reprendre des forces, plusieurs actions de protection et de restauration sont en cours : classement en réserve de pêche, protection et lutte contre le ragondin, délimitation d'une zone interdite à la navigation, mise en place expérimentale de pièges à sédiments pour rehausser le haut fond et permettre à la base des tiges de roseaux de respirer dans la nouvelle zone de marée...

Ce travail se fait en partenariat avec le Conseil Général du Tarn, la DDT, la Fédération départementale de Pêche, l'association La Bouvière, EDF, la LF O'Par, la Fédération départementale des Chasseurs ...

Lire le Couloir du Roseau en téléchargement sur le site [www.syndicat-riviere-tarn.fr](http://www.syndicat-riviere-tarn.fr).

CEST D'ACTUALITE...

**Patrimoine bâti lié à l'eau**

L'eau a longtemps été l'élément moteur de la vallée du Tarn. Qu'elle soit voie de transport, captée pour l'alimentation en eau potable, détournée pour faire fonctionner moulins et usines, elle a, depuis l'antiquité, été la base du développement du territoire.

Ainsi, le Tarn, longtemps axe majeur de communication et de commerce grâce à la navigation, garde les traces de ce passé prestigieux à travers les écluses, les vestiges du chemin de halage, les ports. Le Tarn et ses affluents sont également ponctués d'éléments de patrimoine qui sont autant de témoignages de l'utilisation quotidienne et économique de l'eau : moulins, ponts, anciennes tanneries, lavoirs, sources captées...

Le patrimoine bâti des activités passées reflète le savoir-faire et les usages des générations qui nous ont précédées. Souvent emprunts des spécificités régionales, ces éléments constituent une richesse évidente.

Le Syndicat Mixte de Rivière Tarn réalise actuellement un inventaire de ce patrimoine lié à l'eau sur tout le territoire. Ce recensement sera accompagné de propositions de pistes de restauration pour les éléments remarquables. Il pourra être utile aux structures associatives d'aider pour la préservation, la restauration et la mise en valeur de cette richesse patrimoniale.

CEST D'ACTUALITE...

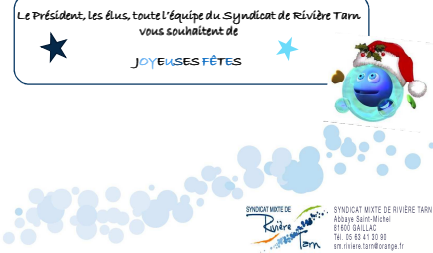
**Connaissance des cours d'eau**

Suite aux études relatives à la rivière Tarn, à ses affluents situés en zone urbaine, en milieu agricole ou viticole, le SMRT finalise actuellement l'étude des affluents du Tarn en amont du Saut de Sebe. Ces affluents évoluent dans des vallées encaissées et boisées. Ils sont ainsi relativement épargnés par les pressions exercées par les activités humaines.

Une présentation aux collectivités et au comité de pilotage a permis aux acteurs locaux d'avoir une vision partagée et comprise par tous de l'état actuel des cours d'eau de ce territoire.

En collaboration avec les élus, le SMRT travaille actuellement sur la validation des enjeux environnementaux et de sécurité publique présents sur ces affluents avant de définir les actions de protection, de restauration ou de valorisation à envisager.

Conformément à la législation européenne (Directive Cadre sur l'Eau), cette politique globale de gestion de ces affluents doit permettre de préserver ou d'améliorer la qualité écologique et hydromorphologique de ces ruisseaux, garantes de la pérennité de nos usages vitaux et économiques de l'eau.



Clapotis-ClapoTarn n°2 décembre 2012 – [www.syndicat-riviere-tarn.fr](http://www.syndicat-riviere-tarn.fr)  
 Pour ne plus recevoir cette newsletter envoyez stop envoi à [sm.riviere.tarn@orange.fr](mailto:sm.riviere.tarn@orange.fr)